

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2023\_37

---

L'an deux mil vingt-trois, le 18 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/09/2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT, BOINOT

MMES BLANC Françoise, RACHON, RIVATON, PERROT, MAIRE, NAZZI, COUTURIER, PACHOUD, TANIOS

Excusés ayant donné pouvoir : Mmes BLANC Christine (Pouvoir à Mme PACHOUD),

Excusés : Mmes BLANC Christine, ORAND, LAURENCO, GLAZKOFF, M. DELOLY

Secrétaire de séance : M. ESTEVES

**Objet : Rapport d'activités 2022 de Territoire d'énergie Drôme-SDED**

*Domaine d'intervention : 5.7- Institutions et vie politique - Intercommunalité*

A noter : en tant qu'agent du SDED, Mme PACHOUD ne prend pas part à la délibération ni au vote sur ce point

Lors de sa dernière réunion du 20 juin 2023, le Comité syndical de Territoire d'énergie Drôme-SDED a pris acte du rapport d'activités pour l'année 2022.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ce rapport a été envoyé à la commune avec en PJ la version condensée de ce rapport. Il est consultable sur le site internet : [te26.fr :https://www.sded.org/publications/rapport-activites](https://www.sded.org/publications/rapport-activites)

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Il est proposé de prendre acte du rapport du SDED pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte du rapport annuel de Valence Romans Agglomération du SDED pour 2022,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 20/09/2023

Le Maire,  
Bernard VALLON